

Rapport du Président

Séance Publique du
vendredi 25 juin 2010

Service instructeur
Direction des Finances

1^{ème} Commission - N° CG-2010-2-13

Service consulté

**COMMUNICATION
GESTION DE LA DETTE DEPARTEMENTALE
EXERCICE 2009**

Résumé : *Communication relative aux opérations financières mises en oeuvre au cours de l'exercice en application de la délégation au Président du Conseil Général en la matière.*

Par délibérations des 14 avril et 18 juin 2004 (rapports n° E9-2004 et 2004/II-501/4), modifiés par la délibération n° 2007/I-5^e/09 des 14 et 15 décembre 2006 et de la délibération n° E7-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations du Conseil Général du Président du Conseil Général, votre Assemblée m'a délégué, conformément aux dispositions de l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) et en application de la loi démocratie de proximité du 27 février 2002, la réalisation des emprunts et des opérations financières nécessaires à la gestion de la dette départementale.

Conformément à la législation concernée, la présente communication a pour objet de vous informer des actes que j'ai pris dans le cadre de cette délégation, au cours de l'exercice 2009.

* * *

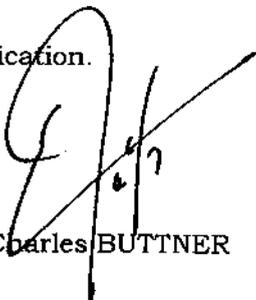
Partant d'un capital restant dû au 1^{er} janvier 2009 de 303,7 M€ diminué du remboursement de l'amortissement annuel de 28,2 M€ et abondé par les réalisations nouvelles de 95 M€, l'encours de la dette départementale s'élève à **370,4 M€ au 31/12/2009**, en augmentation de 22 % par rapport à l'exercice précédent.

Les réalisations nouvelles d'un montant de 95 M€ se répartissent sur 5 contrats :

- Banque Nationale Paribas 20 000 000 Fixe 3,81 % 15 ans
- Société Générale 30 000 000 Fixe 3,82 % 15 ans
- Caisse des Dépôts et Consignations 10 000 000 Fixe 4,02 % 30 ans 4/5 tirages de l'emprunt TGV Rhin Rhône
- Caisse d'Épargne 15 000 000 Variable 1 an EONIA + 0,75 %
- Calyon 20 000 000 3 trimestres variable puis taux Fixe 4,14 %

Au 31 décembre 2009 le taux moyen de la dette s'élève à 3,13 %. Sa structure présente une répartition de 70 % de taux fixe dont 22 % de taux structuré et 30 % de taux variable dont 15 % de produits revolving (outil de trésorerie).

Je vous prie de bien vouloir prendre acte de cette communication.



Charles BUTTNER